



## RFP-CMIP21201602

### Amendement No 1: Documents de la demande de propositions Services de traduction

Date de l'amendement : 01 avril 2016

À tous les proposants :

Le but de cet amendement est d'apporter des modifications aux sections suivantes :

- 1) Section 2.1 Besoins en traduction, **ajouter** la catégorie suivante :
  - Documents de la société, discours et autres documents du Musée.
- 2) Section 3.1 Dates butoirs, les modifications suivantes (en rouge) sont en vigueur :

Publication de la demande de propositions	Le 22 mars 2016
Conférence du soumissionnaire : par conférence téléphonique	Le 29 mars 2016
Échéancier pour les questions	Le 5 avril 2016
<b>Date de clôture pour le dépôt des propositions</b>	<b>Le 15 avril 2016 à 14 h, heure de l'Atlantique</b>
Évaluation technique de la traduction acheminée aux soumissionnaires	<b>Le 18 avril 2016 à 10 h, heure du Musée (heure de l'Atlantique)</b>
<b>Date de clôture pour la remise de l'évaluation technique</b>	<b>Le 18 avril 2016 à 12 h (midi), heure du Musée (heure de l'Atlantique)</b>
Entrevues	Le 21 avril 2016
Date prévue pour la notification	Le 25 avril 2016

- 3) Section 4.1.1, les modifications suivantes (en rouge) sont en vigueur :

Critères d'évaluation	Points
Tarif par mot pour une traduction régulière (quatre jours ouvrables)	/10
Tarif par mot pour une traduction urgente (délai de deux jours ouvrables)	/10
<b>Évaluation technique de la traduction</b> – donnée au proposant le 18 avril 2016 et remise par courriel au Musée avant le <b>18 avril 2016 à 12 h, heure de l'Atlantique</b>	/20
Résultat préliminaire	<b>/40</b>
Entrevues – le 21 avril 2016 Les entrevues seront effectuées avec les trois candidats ayant obtenu la meilleure note au résultat préliminaire.	/10
<b>Total possible des points</b>	<b>/50</b>

4) Section 4.1.2, **remplacer le paragraphe 3** par le paragraphe suivant :

3. Le 18 avril 2016, la gestionnaire des approvisionnements et de l'administration acheminera par courriel aux proposants un document à traduire d'environ 500 mots. Tous les proposants recevront la même traduction. Les proposants devront remettre la version traduite à la gestionnaire des approvisionnements et de l'administration le même jour, soit le 18 avril 2016, avant 12 h, heure de l'Atlantique.

5) Section 5.4 Évaluation technique de la traduction, remplacer les deux premiers paragraphes par les paragraphes suivants :

Les proposants devront remettre une traduction. Les proposants recevront un courriel de la gestionnaire des approvisionnements et de l'administration avec une demande de traduction de moins de 500 mots.

Afin de vous assurer que la demande est acheminée à la bonne personne, veuillez écrire en lettres moulées ou en caractères d'imprimerie les coordonnées de la personne qui devrait recevoir le courriel du Musée. Le Musée communiquera avec cette personne et mettra une autre personne de votre entreprise en copie conforme. Vous devez remettre une version traduite du document par courriel à la gestionnaire des approvisionnements et de l'administration avant le 18 avril 2016 12 h, heure de l'Atlantique.

6) Section 3.4, Conférence du proposant et questions

Le Musée a tenu une conférence du proposant le 29 mars 2016 à 14 h, heure de l'Atlantique. Les questions et les réponses dans le cadre de la conférence du proposant ainsi que celles reçues par courriel seront publiées en ligne comme addenda dès que possible.

**Fin du document**